

Procédure pour l'acquisition d'une vignette de stationnement

Notez bien : tout le monde devra faire une demande pour obtenir sa vignette.

1. Vous devez entrer sur votre portail [Omnivox](#)
2. Dans la section de gauche (bleue) ou dans la section Services, cliquez sur l'onglet *Permis de stationnement*;
Remplissez le formulaire et faites votre paiement en ligne ou lors de la récupération de la vignette;
3. Pour prendre possession de votre vignette et faire votre paiement, présentez-vous ensuite
 - a. Rouyn-Noranda : aux Services financiers (local 3208)
 - b. Val-d'Or : à la bibliothèque

EN SAVOIR PLUS : [Campus de Rouyn-Noranda](#)

EN SAVOIR PLUS : [Campus de Val-d'Or](#)